

Service d'urgence de l'hôpital du Jura inondé

Au début du mois de septembre, l'Observatoire de la santé (OBSAN) a publié un rapport indiquant que la population des cantons latins recourt plus souvent aux urgences des hôpitaux que les alémaniques. Le canton du Jura se retrouve en 5^{ème} position avec un taux de 254 recours aux urgences pour 1000 habitants (moyenne Suisse : 197).

Actuellement, le canton du Jura est en train de réorganiser la prise en charge des urgences. A notre avis il serait donc nécessaire de connaître les raisons d'un recours fréquent aux urgences hospitalières pour une éventuelle prise en compte dans le nouveau concept.

Le Gouvernement est prié de répondre aux questions suivantes :

- Existe-t-il des statistiques de l'Hôpital du Jura (H-JU) concernant :
 - l'âge
 - la nationalité
 - les raisonsdes recours aux urgences hospitalières dans le canton ? Si oui, pourriez-vous nous communiquer ces chiffres ?
- Combien d'urgences dans le canton sont accueillies par les urgences hospitalières, combien par les médecins de famille ?
- Est-ce que le service d'urgence hospitalier cantonal est trop bon marché par rapport à une première consultation chez le médecin de famille ?
- Quel est le nombre de médecins de famille pratiquant au canton du Jura ? Quel est le nombre de pédiatres pratiquant au canton du Jura ? Est-ce que ces nombres sont en dessous de la moyenne Suisse ?
- Que fait le Gouvernement pour rendre le canton attractif comme site pour les médecins de famille et les pédiatres ?

Nous remercions le Gouvernement pour ses réponses.

Delémont, le 26 septembre 2018

Pour le groupe UDC
Brigitte Favre



The block contains several handwritten signatures in blue ink. At the top right, there is a signature that appears to be 'p. Favre'. Below it, there are several other signatures, some of which are more stylized and difficult to read. One signature on the left side is 'I. Ravi'. There are also some circular marks and scribbles among the signatures.